

Et pour montrer combien ce conflit des riches et des pauvres, des ouvriers et des patrons, doit être jugé à la lumière des principes fondamentaux de la doctrine sociale catholique, Léon XIII rappelle ses précédentes encycliques "sur la souveraineté publique, la liberté humaine, la constitution chrétienne des États et sur d'autres sujets analogues", comme pour faire comprendre aux peuples, aux prêtres et aux chefs d'États qu'il ne faut pas séparer les enseignements et les directions de son encyclique *Rerum Novarum* des enseignements et des directions contenus dans ses lettres précédentes. Ce fut l'erreur d'un certain nombre de catholiques, trop attachés à la forme démocratique du gouvernement civil, de regarder l'encyclique *Rerum Novarum* comme une espèce de Révélation nouvelle consacrant la démocratie, devenue, pour eux, et pour Léon XIII (disaient-ils), la forme politique idéale, la perfection sociale suprême. Léon XIII se chargea lui-même de ramener ces esprits exaltés, dans son encyclique *Graves de communi* (18 janvier 1901), à la vraie doctrine : "Il serait condamnable, y écrit-il, de détourner à un sens politique le terme de *démocratie chrétienne*. Sans doute, la *démocratie*, d'après l'étymologie même du mot et l'usage qu'en ont fait les philosophes, indique le régime populaire ; mais, dans les circonstances actuelles, il ne faut l'employer qu'en lui ôtant tout sens politique, et en ne lui attachant aucune autre signification que celle d'une bienfaisante action chrétienne parmi le peuple. En effet, les préceptes de la nature et de l'Évangile étant, par leur autorité propre, au-dessus des vicissitudes humaines, il est nécessaire qu'ils ne dépendent d'aucune forme de gouvernement civil ; mais ils peuvent s'accommoder de n'importe laquelle de ces formes pourvu qu'elle ne répugne ni à l'honnêteté, ni à la justice. . . Ceci étant posé, les intentions et l'action des catholiques qui travaillent au bien des prolétaires ne peuvent, à coup sûr, jamais tendre à préférer un régime civil à un autre ni à lui servir comme de moyen de s'introduire".

D'après les mêmes fausses directions condamnées ici par Léon XIII, des catholiques s'étaient aussi imaginé que l'action sociale catholique ne devait consister uniquement qu'à travailler au bien temporel et matériel des classes populaires, tout en abandonnant à leur propre sort les classes supérieures ou dirigeantes.